

Décision prise dans le cadre de la délégation du conseil d'administration,

LA PRESIDENTE,

- Vu** le code de l'Education, notamment ses articles L.712-2, L.712-3, D 719-4 et suivants ;
- Vu** le décret 2011-1169 du 22 septembre 2011 portant création de l'Université de Lorraine ;
- Vu** le procès-verbal de proclamation des résultats de l'élection de la présidente de l'Université de Lorraine en date du 31 mai 2022 ;
- Vu** la délibération du conseil d'administration de l'Université de Lorraine en date du 31 mai 2022 portant délégation à la Présidente,

DECIDE

Article 1

Les tarifs de prestations de l'AIP PRIMECA pour l'année 2025 sont fixés conformément au tableau en annexe.

Article 2

La présente décision entrera en vigueur à compter de sa publication et de sa transmission au Recteur.

Article 3

Le directeur général des services ainsi que l'Agent comptable de l'Université de Lorraine sont chargés, chacun pour ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision qui sera affichée à la Présidence, dans les locaux de AIP PRIMECA et publiée sur le site internet de l'Université.

Fait à Nancy, le 14 janvier 2024



Hélène BOULANGER

Affiché à la Présidence et transmis au Recteur, Chancelier des Universités le

20 JAN. 2025

TARIFS 2025 (HT)

Janvier 2025

		UL (1)	Partenaire UL	Autre
Plateformes pédagogiques				
	Tarif de base de l'heure étudiant	1,10 €	1,60 €	3,10 €
	500 premières heures (2)	100% tarif de base (1,10 €)		
	500 heures suivantes (2)	70% tarif de base (0,77 €)		
	Au-delà de 1000 heures (2)	35% tarif de base (0,39 €)		
Autres dépenses associés : intitulé "Frais de gestion" (4)				
	Café, nettoyage, déchets, etc...	0,00%	10,00%	15,00%
Prestation de service en ingénierie de système (3)				
	Tarif horaire	40,00 €	57,00 €	63,00 €

(1) tarif HT - TVA 0%

(2) pour l'UL la dégressivité est définie au niveau de chaque collégium

(3) fourniture, matière, outillage spécifique, frais de port, frais de déplacement en sus

(4) Frais calculé sur le montant total HT de la prestation dans le cadre de l'utilisation de nos salles pour une formation extérieure (machine à café salle prof, lave vaisselle, etc...)